

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 959

Buchbesprechung: Note de lecture

Autor: Gavillet, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les eaux n'étaient pas calmes

(ag) L'histoire, c'est de la politique figée. Aussi le rôle de l'historien est de retrouver, sous le passé, ces moments où les dés roulent encore, où le champ des possibles reste ouvert, où la politique est un risque. Dans cette perspective, deux travaux récents de grande qualité.

Le gouvernement des Suisses

Georges-André Chevallaz raconte la Suisse pour mieux saisir ses rapports à l'Europe, faits d'ouverture et d'hélicisme. En manifestant son préfacier Jacques Soustelle-de-l'Académie-française et son illustrateur Hans Erni. De l'hélicisme à l'éclectisme.

Dans son avant-propos, G.-A. Chevallaz souligne que son ambition était plus vaste; il aurait aimé étudier des procédures de décision dans l'histoire de la Suisse. Le temps, celui qui est limité, comme il le dit, par la rigueur probable du destin, ne lui permettait pas d'envisager un projet si vaste. Mais, ajoute-t-il, il ne disposait ni des concours, ni des moyens techniques aujourd'hui nécessaires.

On retrouve, dans ce regret, la pingrerie des Etats, non pas quant au sort matériel qu'ils assurent à leurs anciens magistrats, il est en Suisse confortable, mais dans la mise à disposition des appuis rendant possible un travail de réflexion nourri par l'expérience. On pense, car ce trait d'ingratitude se retrouve même dans les monarchies républicaines, comme la France, à cet aveu de Lévi-Strauss se plaignant que dès sa retraite prise, il ne pouvait même plus compter sur un-e secrétaire!

Il semble que ce soit G.-A. Chevallaz qui ait lancé la formule: la Suisse s'est faite à contre-courant; le mot allait faire fortune; il est aujourd'hui corrigé avec bonheur par son auteur qui lui substitue «contre-point».

Le rappel, à l'heure des choix européens, n'est pas inutile. La Suisse n'est pas un Etat-Nation. Un survol de son histoire étaye cette vérité historique première, G.-A. Chevallaz en conclut

qu'elle perdrait son originalité et son âme en adhérant à l'Europe communautaire.

Il choisit donc le maintien d'une stricte neutralité au service d'une Europe, plus vaste que celle de la Communauté, la «maison commune» unissant l'Est et l'Ouest. Choix possible, mais qui impliquerait que la Suisse développe «sa vocation de solidarité», intensifie «son action pour la paix» (p. 178). Bref qu'elle soit exemplaire et généreuse. Or le choix du refus de l'adhésion à la Communauté s'inscrit plus dans un égoïsme conservateur que dans la conviction d'avoir à accomplir une mission exigeante.

Dans son réalisme, fondé sur la connaissance de l'histoire, G.-A. Chevallaz pêche peut-être paradoxalement par optimisme.

La Suisse des années sombres

André Lasserre nous restitue les courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il a déjà été beaucoup écrit sur le sujet. Que l'on consulte sa considérable bibliographie! Et pourtant un tel ouvrage était nécessaire pour rendre compte de la complexité des sentiments de la population suisse, alors que beaucoup aujourd'hui voudraient se limiter à des indignations et des jugements rétrospectifs et sommaires.

Ainsi l'accueil des réfugiés. Il suffit de connaître les réactions actuelles, en pleine prospérité, pour imaginer ce que pouvait être dans une fraction de la population, soumise au rationnement, les sentiments à l'égard des demandeurs d'asile, juifs notamment. Souvent ils étaient logés dans des hôtels disponibles par absence de touristes. De là à imaginer qu'ils étaient logés comme des princes, ou qu'ils avaient des rations alimentaires plus généreuses, ou qu'ils y menaient une vie d'une lubricité sans retenue...

Lasserre nous restitue et la diversité et les fluctuations de l'opinion. Il s'appuie notamment sur un dépouillement original d'archives, en particulier celles d'Ar-

mée et Foyer, dont on relèvera plusieurs positions antisémites.

Si ce travail n'est pas une analyse de la politique gouvernementale, il permet excellemment de comprendre les périls de la navigation. Dans la foulée de cette image, relevons que la phrase fameuse du conseiller fédéral von Steiger comparant la Suisse à un «petit bateau de sauvetage déjà fortement occupé» (30 août 1942) ne scandalisa pas à l'époque l'opinion publique. ■

Georges-André Chevallaz. *Le Gouvernement des Suisses ou l'histoire en contrepoint*. Edition de l'Aire, Lausanne, 1989.

André Lasserre. *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*. Edition Payot, Lausanne, 1989.

EN BREF

La dôle de Salquenen vendue par le secrétariat général du PDC suisse porte un nom tout indiqué pour un parti chrétien: «Sang de l'enfer». Une étiquette pour collectionneur!

La Ligue lombarde a obtenu un succès certain en Lombardie au cours des récentes élections européennes. La ligue propose le modèle administratif suisse pour défendre la «culture» de la région contre l'immigration du Sud de la Péninsule.

L'Europe ferroviaire ne connaît pas les frontières de l'AELE, de la CE et du Comecon. Un exemple: tous les jours un wagon-restaurant tchécoslovaque circule dans chaque sens entre Zurich et Prague par Munich. Le personnel tchèque se fait payer les consommations en francs ou en marks. On peut consommer notamment de la bière, du mousseux ou du sucre tchèque.

L'Etat libre (*Freistaat*) de Bavière a acheté deux immeubles à Bruxelles pour installer une représentation auprès des autorités de la CE. Une brasserie y est également prévue pour faciliter les contacts.

Rappelons que tous les Etats allemands ont une représentation à Bonn, capitale fédérale.